

1

DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIQUE

3

Faculté des Arts

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

1966 - 1968



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Faculté des Arts

Annuaire

DU

Département d'Économique

1966 — 1968

CITE UNIVERSITAIRE

Sherbrooke, Qué., Canada

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Direction générale de de l'Université	5
Direction de la faculté des Arts	6
Direction du département et personnel enseignant	6
Les carrières économiques	7
La formation de l'économiste	8
Baccalauréat ès arts (option Economique)	9
Programme du baccalauréat	10
Programme de la maîtrise ès arts (option Economique)	13
Description des cours	15
Renseignements généraux	19

L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

L'Université de Sherbrooke a été établie par une loi du gouvernement de la Province de Québec, le 4 mai 1954. Sa charte (3 Elisabeth II, 1954) stipule que la propriété et l'administration de l'université appartiennent à une corporation.

L'Université de Sherbrooke est membre de la Conférence nationale des Universités et Collèges canadiens, de la Fédération des Universités catholiques, de l'Association des Universités partiellement ou entièrement de langue française et de l'Association internationale des Universités.

Elle offre présentement des cours dans sept facultés : la faculté des Arts, la faculté de Droit, la faculté des Sciences, la faculté d'Administration, la faculté de Médecine, la faculté de Théologie et la faculté des Sciences de l'Éducation.

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'UNIVERSITÉ

Grand chancelier :

Son Excellence Mgr Georges Cabana
Archevêque de Sherbrooke

Conseil de Haute Vigilance :

Son Excellence Mgr Georges Cabana
Son Excellence Mgr Arthur Douville
Evêque de Saint-Hyacinthe
Son Excellence Mgr Albertus Martin
Evêque de Nicolet

Conseil d'Administration :

Mgr Roger Maltais, P.D., recteur magnifique
Monsieur Roger Bernier, vice-recteur académique
M. l'Abbé Paul Gilmore, vice-recteur administratif
Monsieur Richard Joly, secrétaire général
Mgr Irénée Pinard, P.A.
Me Marcel Guy
M. l'Abbé Daniel Croteau
Monsieur Gaston Denis
Monsieur Léon Loranger

Conseil Universitaire :

Le recteur, Mgr Roger Maltais, P.D.
Le vice-recteur (académique), M. Roger Bernier
Le vice-recteur (administratif), M. l'abbé Paul Gilmore
Le secrétaire général, M. Richard Joly
Les doyens : M. Jean-Marie Roy (Arts)
Me Richard Crépeau (Droit)
M. Michel Normandin (Sciences)
M. Alphonse Riverin (Administration)
Dr Gérard Lasalle (Médecine)
M. l'Abbé Lucien Vachon (Théologie)
M. Pierre-H. Ruel (Sciences de l'Éducation)
Dr Rosario Cousineau (Extension)
M. l'Abbé Daniel Croteau (Bibliothèque)
M. Ronald Sutherland, APCUS
M. Louis-C. O'Neil, APCUS

DIRECTION DE LA FACULTE

Doyen : Dr Jean-Marie Roy

Secrétaire : M. André Bazinet

Directeurs :

- Rév. Père Emile Bouvier, S.J. (Département d'Economique)
- M. l'Abbé Maurice Lemire (Département de Français)
- M. Ronald Sutherland (Département d'Anglais)
- M. Guy Brosseau (Département de Latin)
- M. Basil Spiridonakis (Département d'Histoire)
- M. J. Bernard Racine (Département de Géographie)
- M. Louis Valcke (Département de Philosophie)
- M. l'Abbé Lucien Gauthier (Maisons affiliées)
- M. l'Abbé Germain Lavallée (Séminaire de Sherbrooke)
- Rév. Sr Marie-Ernestine, f.c.s.c.j. (Collège Sacré-Coeur)
- M. l'Abbé Charles Elie (Séminaire de Nicolet)

DIRECTION DU DEPARTEMENT et PERSONNEL ENSEIGNANT

- Rév. Père Emile Bouvier, S.J., M.A., Ph. D., (Georgetown)
Directeur du Département d'Economique,
Professeur en Economie du Travail et en Planification.
- M. Claude Pichette, M.A., en instance de doctorat
(Aix en Provence)
Professeur de Commerce international
- M. Joseph Chung, M.A., Ph. D., (Toronto)
Professeur d'Econométrie.
- M. Jean-Guy Latulippe, M.A. (Laval),
Professeur d'Histoire des faits économiques.
- M. Roch Bastien, M.A. (Laval),
Professeur de Statistique.
- M. Robert Ferland, M.A. (Laval),
Professeur de Théorie économique.
- M. Jean H. Gill, D.E.S., (H.E.C.)
Professeur de Politique économique.
- M. Armand Leroux, B.Sc.A., (Laval), M.A. (Columbia),
en instance de doctorat (Université de Paris)
Professeur de Monnaie et Banque.
- M. Gérard Pelletier, M.A. (Laval). en instance de doctorat,
(Université d'Aix-en-Provence).
Professeur de Doctrines économiques.
- M. Brisebois, M.Sc.
professeur de Mathématiques.
- M. J.-P. Garant, C.A.,
Professeur de Comptabilité.

LES CARRIÈRES ÉCONOMIQUES

1. Qu'est-ce qu'un économiste ?

C'est un professionnel formé par une discipline scientifique et dont la fonction est de résoudre les problèmes de la vie économique, de fournir à la société les solutions en vue du plein emploi, du bien-être individuel et social et d'ordonner les rapports entre le capital et le travail pour un ordre social stable et équitable.

L'économiste est essentiellement homme de recherche. Il est appelé à offrir des solutions à des problèmes qui demandent la manipulation et l'analyse d'une foule de documents, de statistiques, et il doit souvent assumer lui-même la responsabilité de ses propres recherches. Les difficultés ou l'ampleur des problèmes à résoudre dépassent souvent les cadres d'une administration et l'économiste doit unir à un sens profond des responsabilités, une envergure d'esprit et une audace qui le rendent capable de discuter avec des gens de tous les milieux.

2. Quels sont les domaines d'activité ?

a) **Enseignement** : à l'Université, dans les instituts, collèges classiques, écoles secondaires.

Recherche et Administration :

au niveau de l'Université, des gouvernements fédéral et provinciaux, des corporations de la Couronne, des corps intermédiaires à buts socio-économiques, des grandes entreprises.

Un haut fonctionnaire de la Banque du Canada affirmait récemment que la pénurie d'économistes, devant les besoins sans cesse croissants, devenait catastrophique. Si c'est vrai au Gouvernement fédéral, la situation est aussi, sinon plus alarmante, au Gouvernement du Québec, à cause de l'indifférence que nous ont longtemps inspirée les questions économiques. Une foule de besoins se révèlent aujourd'hui et peu d'hommes formés peuvent y répondre. Les recherches en vue de la planification et la diffusion de l'enseignement de l'économique sont actuellement retardées par la pénurie d'économistes.

3. Eventail des carrières :

Economistes-conseils, professeurs

Spécialistes de la recherche

Statisticiens, économètres

Analystes : marchés, finances, institutions de crédit, etc.

Conseillers d'entreprise, d'associations professionnelles d'organismes internationaux

Administrateurs, spécialistes des gouvernements fédéral et provinciaux, etc.

Attachés commerciaux des corps diplomatiques.

LA FORMATION DE L'ECONOMISTE

La profession de l'économiste exige une solide formation générale de base.

Il est le principal artisan de l'économie d'une région, d'une province, d'un pays. L'économie, machine compliquée, est au surplus sujette à des influences d'ordre social et politique, tant nationales qu'internationales. L'économiste doit donc acquérir une compétence professionnelle de première valeur afin de garantir la sûreté de ses conseils, ainsi que la saine orientation de l'économie.

Il doit tenir compte du processus des relations humaines qui peuvent déjouer ses calculs. Au temps du capitalisme classique, ces relations étaient censées se régler par le jeu des lois économiques immuables. L'expérience a apporté un démenti aux thèses du libéralisme classique. L'économiste d'aujourd'hui se préoccupe principalement de plein emploi, de croissance économique, de stabilité des prix et de balance commerciale des paiements, dans la perspective d'une prospérité individuelle et sociale. Parmi les artisans de la vie économique, il n'en n'est pas de plus puissant et de plus demandé. Il est vraiment l'homme dont la société moderne attend les solutions à ses problèmes.

I — BACCALAUREAT ès arts, option Economique

Par décision du Conseil universitaire en date du 12 avril 1966, la faculté des Arts a le pouvoir de conférer le baccalauréat ès arts, option Economique.

Exigences académiques pour le baccalauréat ès arts, option Economique

Conditions d'admission : tout candidat désirant s'inscrire comme étudiant régulier doit remplir les conditions suivantes :

Détenir soit le diplôme de 11ième scientifique à compter de 1964, des options Sciences-Mathématiques et Sciences-Lettres ou l'équivalent, soit le diplôme de 12ième préparatoire aux études supérieures. Les porteurs de ces diplômes s'inscrivent en première année du programme de baccalauréat ès arts, option Economique de la faculté des Arts.

Le cours comporte deux années d'études générales et deux années de spécialisation. Les deux années d'études générales sont obligatoires pour les étudiants de l'enseignement secondaire public. Les candidats qui auraient suivi avec succès deux années d'études générales dans un collège (i.e. Belles-Lettres et Rhétorique) en seraient dispensés.

Programme du baccalauréat ès arts, option Economique

B.A. (Econ.) I

	1er semestre	2e semestre
SCR 104 — Sciences religieuses	2 heures	2 heures
FRA 106 — Français	3 "	3 "
FRA 116 — Français	3 "	3 "
HIS 203 — Histoire du Canada	3 "	
HIS 303 — Histoire contemporaine		3 "
ANG 106 — Anglais	3 "	3 "
MAT 126 — Mathématiques I	3 "	3 "
GEO 106 — Géographie	3 "	3 "
	20 heures	20 heures

B.A. (Econ.) II

SCR 204 — Sciences religieuses	2 heures	2 heures
FRA 206 — Français	3 "	3 "
FRA 216 — Français	3 "	3 "
PHIL 303 — Logique	3 "	
PHIL 323 — Philosophie de a nature		3 "
MAT 226 — Mathématiques II	3 "	3 "
PHY 208 — Physique	3 "	3 "
ECO 206 — Principes d'économie politique	3 "	3 "
	20 heures	20 heures

B.A. (Econ.) III

	1er semestre	2e semestre
SCR 304 Sciences religieuses	2 heures	2 heures
PHL 333 Philosophie éthique	3 "	
PHL 443 Histoire de la philosophie moderne et contemporaine		3 "
ECO 503 et 513 Histoire des faits économiques	3 "	3 "
MAT 306 Mathématique III	3 "	3 "
ECO 316 Statistique: I et II	3 "	3 "
ECO 323 Sociologie	3 "	
ECO 333 Sciences politiques		3 "
ECO 343 Institutions économiques canadiennes	3 "	
ECO 353 Economie internationale		3 "
	<hr/> 20 heures	<hr/> 20 heures

B.A (Econ.) IV

ECO 586 Doctrine sociale de l'Eglise	2 heures	2 heures
MAT 406 Mathématiques Economiques	3 "	3 "
ECO 566 Théorie intermédiaire	3 "	3 "
ECO 406 Monnaie et Banque	3 "	
ECO 556 Finances publiques		3 "
ECO 546 Histoire de la pensée économique	3 "	3 "
ECO 526 Economie du travail	3 "	
ECO 596 Planification comparée		3 "
ECO 536 Séminaire de statistique appliquée	3 "	3 "
	<hr/> 20 heures	<hr/> 20 heures

N.B. Le programme comporte 54 crédits en Economique et 28 en matières connexes telles que sociologie, doctrine sociale de l'Eglise, sciences politiques, statistique et mathématiques.

**PROGRAMME DES CANDIDATS DETENTEURS D'UN
BACCALAUREAT ES ARTS DES COLLEGES CLASSIQUES**

Tableau des enseignements

	1er semestre	2e semestre
ECO 586 Doctrine sociale de l'Eglise	2 heures	2 heures
ECO 306 Principes d'économie politique	3 "	3 "
ECO 503-513 Histoire des faits économiques	3 "	3 "
ECO 343 Institutions économiques Canadiennes	3 "	
ECO 406 Monnaie et Banque		3 "
ECO 546 Histoire de la pensée économique	3 "	3 "
ECO 316 Statistique : I et II	3 "	3 "
ADM — Comptabilité	2 "	2 "
ECO 353 Economie internationale		3 "
ECO 526 Economie du travail	3 "	
	<hr/> 22 heures	<hr/> 22 heures

II — PROGRAMME DE LA MAITRISE ès arts,

Exigences académiques :

Etre détenteur d'un baccalauréat ès arts, option Economique de la Faculté des Arts, d'un baccalauréat ès arts d'un collège classique ou l'équivalent. Les candidats doivent avoir conservé un minimum de 65 pour cent des points sur l'ensemble des matières dans la dernière année de leurs études.

Durée des études :

La durée normale des études en vue de la maîtrise serait d'environ deux ans pour le détenteur d'un baccalauréat ès arts, option Economique, d'environ trois ans pour le diplômé du cours classique et d'un maximum de cinq ans.

Le programme d'études, après le baccalauréat ès arts, option Economique comporte un minimum de vingt-quatre (24) crédits au programme des cours de la série 600. Les cours doivent couvrir quatre domaines différents dont trois sont obligatoires :

- Théorie Economique
- Statistique
- Histoire économique
- Un cours optionnel

Les cours optionnels pour les années 1966-1968 sont les suivants :

- Economie du travail
- Planification
- Econométrie
- Développement et croissance économique
- Mouvements des capitaux
- Commerce international

A ce niveau des études supérieures, l'étudiant doit connaître à fond la matière : la quantité d'heures ou de crédits ne suffit pas. Il faut satisfaire aux exigences du département qui, par le système de direction individuelle, oblige l'étudiant à une somme considérable de lectures et de travaux personnels suivis et surveillés.

Au début du semestre, chaque candidat à la maîtrise doit soumettre son programme d'études au Directeur du département :

Langue : l'étudiant doit avoir subi un examen de lecture dans une langue (anglais, espagnol, italien, allemand, etc.) autre que le français.

Examen : après un minimum d'une année de résidence à l'Université de Sherbrooke, et après avoir subi l'examen de langue, l'étudiant doit passer une épreuve orale sur les quatre domaines de concentration.

Thèse : après quoi, il soumet une thèse sur un sujet approuvé par le département et doit la défendre dans une épreuve orale devant un jury de trois professeurs.

Stage : le département exige que l'étudiant prenne l'expérience pratique dans des centres de recherches gouvernementaux, industriels ou financiers. La direction orientera les étudiants vers des stages surveillés.

Eventail des cours

a) Au niveau initial :

Principes
Statistiques
Histoire de la pensée économique
Histoire économique
Economie du travail
Monnaie et Banque
Relations économiques internationales
Géographie économique
Finances publiques
Mathématiques appliquées à l'économie
Comptabilité
Systèmes économiques

b) Au niveau supérieur :

Théorie économique
Statistiques et économétrie
Histoire et développement de l'économie moderne
Pensée économique contemporaine
Relations du travail et politiques syndicales
Théorie monétaire et fiscale
Economie soviétique
Développement et croissance et conjoncture
Fluctuations économiques et conjoncture
Finances publiques
Mouvements de capitaux
Planification

LISTE DES COURS
du
DEPARTEMENT D'ECONOMIQUE

ECO 306 — Principes d'Economique

Les fonctions et les opérations des institutions économiques : l'entreprise privée et publique, la monnaie et les banques, le syndicalisme, le travail, le consommateur, le gouvernement, ses revenus et dépenses. Analyse et détermination du revenu national. Politiques fiscales et monétaires. Théorie micro-économique. Le commerce international. Problèmes contemporains.

ECO 316 — Statistiques élémentaires

Méthodes statistiques. Moyennes, déviations, erreur probable. Nombres-indices. Corrélation simple et multiple. La formule X².

ECO 323 — Sociologie

Initiation aux concepts sociologiques fondamentaux : contrôle social, interaction, culture, valeurs, socialisation de la personne, solidarité et intégration sociales, conflits, pouvoir, société globale. Etude des deux types de société traditionnelle et société urbaine et de leurs sous-types. Développement de la théorie sociologique. Structures et institutions sociologiques comparées.

ECO 333 — Science politique:

Eléments de politique. Systèmes politiques comparés; institutions politiques canadiennes. Administration et fonction publique; fédéralisme; relations internationales.

ECO 343 — Institutions économiques canadiennes

Situation démographique. Marché du travail; marché monétaire et marché du capital; Caisses populaires; régime fiscal; sécurité sociale.

ECO 353 — Economie internationale

Théorie, problèmes et politiques du commerce international; protectionnisme et libre échange; les tarifs, le change étranger; la balance des paiements. Monopoles et cartels internationaux; traités commerciaux; institutions monétaires internationales.

ECO 406 — Monnaie et banque

Etude du système bancaire et financier; analyse des principales institutions financières du Canada. Importance du rôle de la monnaie et de la finance dans la production, la distribution du revenu national, et dans les problèmes de la production et la distribution du revenu national, et dans les problèmes de l'inflation et du chômage. Etude comparée des systèmes bancaires en Angleterre, en France, aux Etats-Unis et au Canada.

ECO 503 — Histoire économique de l'Europe et des Etats-Unis

Les principaux événements politiques de la période allant de 1500 à 1950. Etude de la révolution industrielle. La naissance et la formation des institutions et des cadres économiques qui caractérisent la société économique contemporaine de l'Europe et des Etats-Unis.

ECO 513 — Histoire économique du Canada

Le régime français, le Haut et le Bas-Canada; le régime de la Confédération de 1867. Les deux grandes guerres. Agriculture, commerce, industrie, tarifs.

ECO 526 — Economie du travail

La situation de l'ouvrier dans l'économie canadienne. Les syndicats ouvriers : buts, histoire, organisation; les directives syndicales. Les conventions collectives, les principales clauses; la législation ouvrière. La sécurité sociale. Le plein emploi.

ECO 536 — Séminaire de statistiques appliquées

Application des notions statistiques à l'étude de problèmes économiques touchant la conjoncture, la croissance générale, régionale et sectorielle, la planification.

ECO 546 — Histoire des doctrines économiques

Etude critique des oeuvres des grands économistes; les conditions sociales qui les ont suscitées et l'influence qu'elles exercent sur les problèmes économiques actuels.

ECO 556 — Finances publiques

La place et le rôle des revenus et dépenses publics dans l'économie nationale. Théorie de la taxation et étude des budgets pour la solution des problèmes de l'embauchage intégral, de l'inflation et de la déflation.

ECO 566 — Théorie intermédiaire

Théorie des choix. Equilibre du consommateur et de l'entreprise. Théorie des marchés, du monopole de la production. Distribution des revenus. Rémunération des facteurs; concepts macro-économiques. Théorie Keynésienne. Application aux comptes nationaux.

ECO 576 — Economie soviétique

Le capital. Etude de la philosophie et du milieu sociologique. Analyse critique de Karl Marx. Le régime des prix en U.R.S.S. Le système bancaire, les salaires et les profits. Le revenu national soviétique.

ECO 586 — Economique des Encycliques sociales

La doctrine sociale de l'Eglise et ses applications au Canada, en France, en Allemagne, en Belgique et ailleurs. Doctrine économique relative au capitalisme, au socialisme, au communisme; propriété, salaire, syndicalisme, conflits du travail; intervention de l'Etat, organisation professionnelle. Analyse des théories élaborées par Schumpeter, Rueff, Köpke, McCord Wright, Clark, Boulding, en regard des enseignements pontificaux. Economie pluraliste.

ECO 596 — Planification comparée

Théorie de la planification. Application aux Etats scandinaves, à l'Angleterre, l'Allemagne, l'Afrique. Etude des plans français, analyse de la planification soviétique. Le Conseil d'Orientation économique du Canada et du Québec.

ECO 606 — Théorie économique

Nature et méthode de l'analyse économique. Les courbes d'indifférence et leur application pratique. Formation des prix sur un marché de libre concurrence, de concurrence imparfaite et de monopole. Le salaire, l'intérêt, le profit et la rente. Nature et évolution du revenu national; analyse du revenu national du Canada. Equilibre économique et ajustements; cycles économiques et stabilité.

ECO 616 — Histoire du développement de l'économie capitaliste et socialiste

L'arrière-plan idéologique; Weber, Tawney, Sombart. Les trois phases de l'évolution capitaliste et des changements de structures. Socialisme et démocratie.

ECO 626 — Statistique et économétrie

Analyse approfondie des méthodes statistiques. Echantillonnage. Formules nouvelles de productivité. Interprétation des données. Analyse mathématique des formules et des indices économiques. (Laboratoire).

ECO 636 — Economie du travail

Étude du marché du travail, des théories syndicales. Structures et directives syndicales. Sécurité syndicale. Salaires. Salaire annuel garanti. Plein emploi et politique fiscale. Aspect économique des conventions collectives. Piquetage, grève, arbitrage. Sécurité sociale. Influences sur la masse salariale.

ECO 646 — Théories monétaires et fiscales

Analyse des différentes théories monétaires : Cambridge, Robertson, Hayek, Tougan Baranowski, Wickell, Keynes. Théories néo-keynésiennes. Équilibre de l'emploi, de la production et du revenu. Budgets contra-cycliques et ultra-cycliques. Plein emploi et inflation. Manipulation de la dette publique.

ECO 656 — Commerce international

La théorie du commerce international. Le problème des paiements internationaux. Le change étranger et la politique financière internationale.

ECO 666 — Développement et croissance économiques

La théorie de l'innovation et de la croissance. Analyse des cycles économiques. L'action du multiplicateur et de l'accélérateur. Le problème des pays sous-développés. Planification.

ECO 696 — Planification

Théorie de la planification en relation avec le calcul économique et la formation des prix. Théorie à la base du plan français, scandinave, britannique, hollandais. Transformations du plan soviétique depuis 1965.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Droits à acquitter

Les droits sont de \$485. Ce montant comprend tous les frais sauf la contribution à l'Association des Etudiants qui est de \$18. Le montant payable le jour de l'inscription est de \$63. Le solde (\$440) est payable en deux versements égaux : le premier au début de l'année scolaire et le second en février.

Logement et Pension

L'Université possède, au coeur de la Cité universitaire, sa Maison des étudiants, une hôtellerie de 460 chambres simples. Le prix de location de la chambre est de \$30 par mois environ. Les repas peuvent être pris à la cafétéria, logée dans le Centre social adjacent à cette maison (dîner ou souper, \$0.75).

Les étudiants peuvent aussi trouver des pensions recommandables dans le voisinage de l'Université. La direction de la Maison des étudiants en fournit la liste sur demande. Le prix minimum pour chambre et pension est d'environ \$15 par semaine.

Bourses

Le Ministère de l'Education accorde aux étudiants qui en ont besoin, un prêt-bourse dont le maximum est de \$300 pour les étudiants résidents, et de \$500 pour les étudiants non-résidents. Il accorde aussi un prêt dont le maximum est de \$200 pour les résidents et de \$500 pour les non-résidents. Pour tout renseignement, s'adresser au Service de l'Aide aux Etudiants, Ministère de l'Education, Hôtel du Gouvernement, Québec, ou au Secrétariat général.

Demande d'admission :

La demande d'admission ainsi que les documents requis doivent parvenir au Secrétariat général pour le 15 juillet au plus tard.

Adresses utiles :

La Cité universitaire est sise au sud-ouest de Sherbrooke, en bordure du Boulevard de l'Université.

Le secrétariat général de l'Université :

Secrétariat général,
Edifice central,
Cité universitaire,
Sherbrooke, Qué., Canada
Téléphone : 569-7431, poste 301.

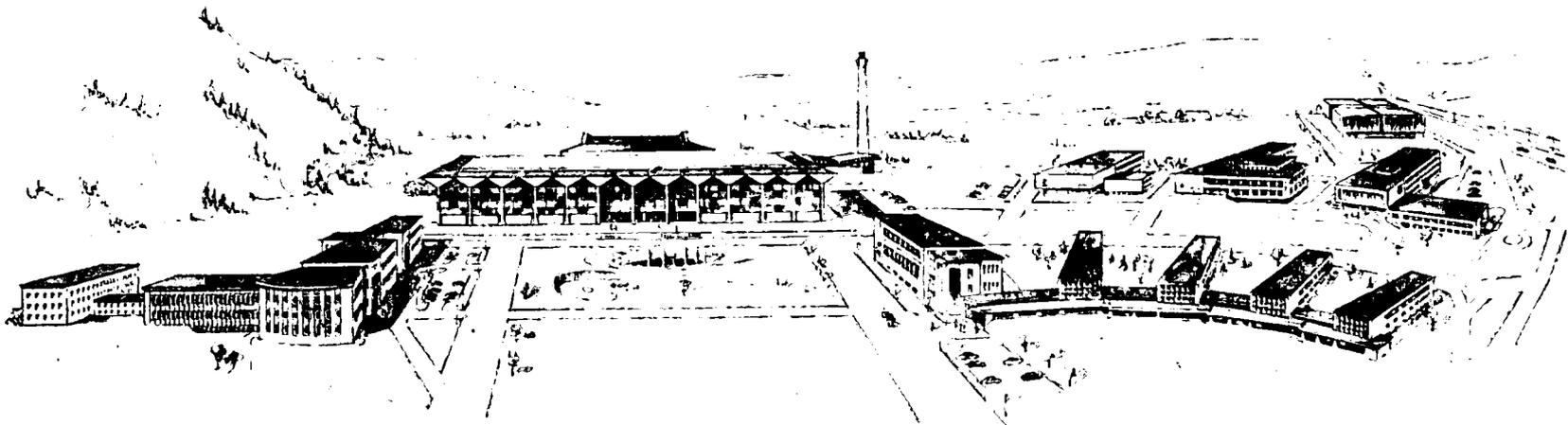
Le secrétariat de la faculté des Arts :

**Secrétariat de la faculté des Arts,
Pavillon des Arts,
Cité universitaire,
Sherbrooke, Qué., Canada.
Téléphone : 569-7431, poste 422**

Pour tout renseignement, adressez-vous au :

**Directeur du département d'Economique,
Faculté des Arts,
Université de Sherbrooke,
Sherbrooke, P. Q.
Téléphone: 569-7431, poste 364**

**Au sujet des bourses aux étudiants, la pension, l'inscription
et l'admission, veuillez vous adresser au Secrétariat général de
l'Université de Sherbrooke.**



Université de Sherbrooke